

PLAIDOYER

PORTER HAUT et FORT le MODELE SNL, INTERPELLER les ELUS, l'Etat, la société civile sur le caractère inacceptable du mal logement.

Le thème:

L'action de SNL est connue et reconnue par l'ensemble des acteurs au niveau local ainsi que par l'ensemble de ses membres, mais peu visible au-delà. Nous voulons permettre à chaque membre de SNL qui le souhaite, de devenir, grâce à des formations et à l'aide d'outils appropriés, un porte-parole de la pertinence de nos solutions et de ce qui se vit à SNL.

Les pistes d'action:

1) Les Modalités d'action.

La prise de parole par SNL peut se faire à différents niveaux. A chaque niveau correspond un intervenant privilégié de SNL :

Communal : le GLS. Intercommunal : l'Intergroupe s'il en existe. Départemental : SNL-D (CA, Président ou Directeur). Régional et National : SNL-U.

Pour chaque niveau:

- -rechercher quels partenaires (associatifs plus particulièrement) peuvent accompagner SNL (ou que SNL peut accompagner).
- -être clair sur le type et sur le degré de complexité de l'interpellation recherchée : présentation de SNL (selon différents degrés de complexité) ; alerte ; prise de position ; revendication (propre à : SNL ; propre au logement d'insertion ; propre à la lutte contre le mal-logement en général...) ; recherche d'un partenariat, etc.
- -inscrire l'interpellation dans l'actualité politique du logement, qu'elle soit prévisible (cf. échéances électorales), ou non (soit être à même de réagir à celle-ci).
- -disposer autant que possible de données chiffrées et argumentées récentes, ce qui pose la question des moyens à mettre en œuvre (mutualisation ? cellule de veille ? rôle du SI ?) pour rendre aux adhérents au niveau de SNL ces données disponibles, soit à jour et facilement exploitables.

2) Points de vigilance pour GLS et SNL-D:

- fixer des objectifs correspondant à une évaluation raisonnée (raisonnable) des capacités d'interpellation de SNL.
- -évaluer les modalités possibles de « formation » à l'interpellation en fonction des objectifs définis.
- Clarifier l'objectif de la prise de parole : « Porter haut et fort le modèle SNL, interpeller les élus, l'Etat, la société civile sur le caractère inacceptable du mal logement » est double : présenter « le modèle SNL » et alerter sur le « mal logement » (dans le second cas, identifier quel est le meilleur porte-parole « acteur de la lutte contre le mal logement »). Cela implique que SNL puisse interpeller sur des sujets relevant du « mal logement » ne concernant forcément directement le « modèle SNL ».

3) Les différents niveaux d'interpellation envisageables

Niveau communal

Type d'interpellation : Qui sont les plus démunis ? L'insertion et le logement. La place de la mixité sociale. L'importance des logements vacants. Respect de la loi SRU. Mobilisation du parc privé.

Sources de données : PLH. Kit PPP-Communication SNL élections municipales 2020.

Niveau de l'Intercommunalité (ou EPCI)

Type d'interpellation : idem communal + respect de la règle d'attribution de 25 % de HLM hors-QPV aux ménages relevant du 1^{er} quartile de revenus (loi Egalité et citoyenneté). Seuls 17 % des Epci respectent cette règle.

Sources de données : Ancols...

• Niveau Départemental.

Type d'interpellation : application du droit au logement (DALO) / financement FSL

Sources de données : internes à SNL / PDALHPD

Niveau Régional

Type d'interpellation : politique régionale du logement de l'habitat

Sources de données : Rapport FAP Ile de France

Niveau National

Type d'interpellation : politique nationale du logement et de l'habitat Sources de données : Rapport FAP / CAU / Ancols / Caisse des dépôts

Deux questions à se poser en GLS ou SNL D

1) Faire l'état des lieux : Ou en sommes nous sur ce thème ?

- Qu'est-ce qui marche bien?
- Qu'est-ce qui ne marche pas ?
- Qu'est-ce qu'on n'a pas encore essayé?

2) Avons-nous une expérience ou une pratique réussie dans l'interpellation?

- Décrire l'action sur une fiche (Expérience » (voir annexe).
- Dire en quoi cette action a contribué à la parole de SNL sur le mal Logement.
- Transmettre le tout au responsable départemental de la vie Associative qui le fera remonter à « SNL Etats Généraux »

Une restitution des expériences les plus marquantes sera faite dans la newsletter SNL.

Annexe: Infos et documents utiles.

1.Mails de personnes ressources (voir Annuaire) :

Isolde Houziaux

Les responsables de vie associative de Paris, des Yvelines et de l'Essonne,

François Meekel

Hervé de Feraudy

2. Documents

La charte de la Parole Public.

Derniers documents Emis par la commission PPP

Agir contre le Mal Logement : Des solutions pour votre Commune

L'Etat du Mal Logement en France 2020 (Fondation Abbé Pierre).

3. Plan d'une fiche de retour d'expérience

- Nom du projet :
- Objectifs : (pour parvenir à quoi ?)
- Description de la démarche (joindre photos ou vidéos si cela est disponible)
- Un facteur de succès
- Un écueil à éviter
- Qui doit piloter?
- Qui doit participer ou être associé?
- Personne(s) contact: